

LE COUT DU SERVICE POUR GERER VOS DECHETS EN 2016

Intercommunale de gestion des déchets :
Commune :
Nombre d'habitants (1/1/2016) :

Intercommunale du Brabant wallon - IBW
Lasne
14133

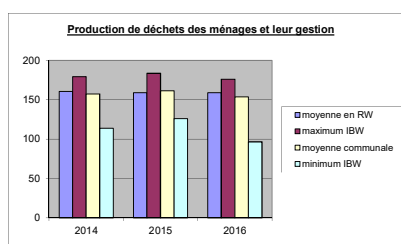


1) La production de déchets des ménages et leur gestion

	Moyenne en Région wallonne kg/an/habitant 2015	Moyenne dans votre commune de votre commune kg/an/habitant 2016	Quel est le service de collecte et de traitement ?
Ordures ménagères (déchets organiques inclus)	158,93	153,84	Collectes en porte à porte / Valorisation UVE
Déchets verts	63,49	79,55	Collectes sélectives en porte à porte + parcs à conteneurs / Compostage
Encombrants	44,55	34,96	Collectes sélectives en porte à porte + parcs à conteneurs / Broyage - Incinération
Déchets inertes	94,33	84,01	Parcs à conteneurs / Recyclage
Bois	33,04	38,08	Parcs à conteneurs / Valorisation - Recyclage
Papiers/cartons	52,24	59,01	Collectes sélectives en porte à porte + parcs à conteneurs / Recyclage
Verres	29,67	29,53	Parcs à conteneurs + Bulles / Recyclage
PMC	15,99	14,85	Collectes sélectives en porte à porte + parcs à conteneurs / Recyclage
Métaux	6,78	9,41	Parcs à conteneurs / Recyclage
DEEE	6,02	7,71	Parcs à conteneurs / Valorisation - Recyclage
Autres (piles, huiles, pneus,...)	8,5	10,59	Parcs à conteneurs / Tri - Valorisation - Recyclage
TOTAL	513,54	521,54	

Années	Ordures ménagères Moyenne en RW en kg/habitant/an (*)	Ordures ménagères IBW en kg/habitant/an		Ordures ménagères de votre commune en kg/habitant/an
		Minimum	Maximum	
2014	160,63	113,80	179,51	157,43
2015	158,93	125,95	183,65	161,57
2016	158,93	96,60	176,17	153,84

(*) Moyenne 2015 prise en considération car 2016 non communiquée



2) Schéma des coûts communaux à charge du citoyen en 2012

	€/an/habitant	en %
Collecte et traitement des ordures ménagères	26,49 €	61,03%
Gestion administrative	0,78 €	1,80%
Collectes sélectives et traitement (enc, sapins, DSM, bulles)	0,47 €	1,08%
Coûts liés au parc à conteneurs	15,67 €	36,09%
Action prévention	0,00 €	0,00%
Total	43,41 €	100,00%

ATTENTION NON COMPRIS (ramassage et évacuation des dépôts sauvages, poubelles publiques, écoles, cimetières, ...)

Taxes appliquées sur les ordures ménagères et les encombrants

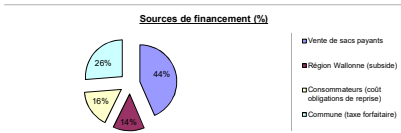
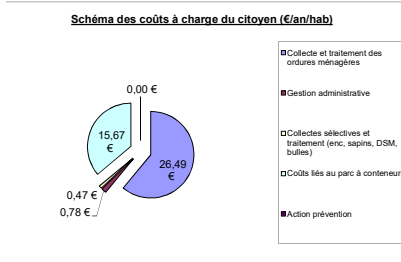
Taxes régionales : 11,30 €/Tonne en UVE

Taxes provinciales : 1,74 €/Tonne en UVE

Taxes communales : 3 €/Tonne en UVE

3) Sources de financement

	en €	en %
Vente de sacs payants	390 680,56	43,49%
Région Wallonne (subside)	124 120,81	13,82%
Consommateurs (coût obligations de reprise)	147 788,78	16,45%
Commune (taxe forfaitaire)	235 833,00	26,25%
Total	898 423,15	100,00%



4) Votre contribution directe à la commune et le service y afférent

Services minimum : Collectes en porte-à-porte des ordures ménagères
Collectes sélectives des papiers, des verres et des PMC
Parc à conteneurs

Services complémentaires :

Collecte de sapins de Noël en porte à porte

5) Votre contribution via l'achat de certains produits

Déchets	Organisme de gestion	Coût par habitant €
Huiles usagées	VALORLUB	0,097
Huiles de friture	VALORFRIT	0
Piles	BEBAT	1,33
Emballages	FOST PLUS	5,70
Pneus	RECYTYRE	1,70
DEEE	RECUPEL	1,63

6) Comment réduire votre facture déchets ?

Moins de déchets produits, c'est mieux pour l'environnement et autant d'économie pour vous. Participez aux collectes sélectives.

Conseils de prévention :

Compostez à domicile vos déchets verts et déchets organiques en vous entourant des conseils et informations nécessaires. Broyez vos tailles de haies et d'arbres pour épandre le broyat autour de vos plantations. Achetez seulement ce dont vous avez besoin. Evitez le gaspillage de denrées alimentaires, n'achetez que les quantités nécessaires, rangez régulièrement votre frigo. Privilégiez les produits durables et évitez les produits jetables (vaisselles jetables, piles jetables, ...) ou de mauvaise qualité. Privilégiez les recharges et les produits peu emballés (vrac, découpe, grands conditionnements). Pour transporter vos courses, pensez aux sacs réutilisables, aux paniers et caisses pliantes. Consommez l'eau du robinet, ne nécessitant pas d'emballage. Vous souhaitez jeter des objets, peuvent-ils encore servir ? Pensez au réemploi (réparer, donner, emprunter, revendre). Privilégiez l'emballage en verre à tout autre contenant. Achetez malin pour jeter moins : évitez le suremballage. Choisissez les boissons en bouteilles consignées. Venez au parc à conteneurs quand vous avez un coffre plein de déchets, préalablement triés.

Actions de prévention menées par votre commune et votre intercommunale :

Participation à la campagne sur le gaspillage alimentaire.
Journées de collectes vélos, jouets.
Distribution de sacs réutilisables

7) Renseignements

Service environnement : 02/634.05.83

Ce document est également téléchargeable sur le site internet de Lasne: www.lasne.be rubrique environnement/déchets